

[Embargo: vendredi, 9 décembre 2011, 10h30](#)

Baromètre des réformes D A CH (édition 2011)

Bilan suisse: mixte

Chaque année, l'Institut der Deutschen Wirtschaft à Cologne, la Chambre fédérale de l'économie autrichienne et Avenir Suisse rédigent le «baromètre des réformes D A CH». Depuis sa création en septembre 2002, cet indicateur évalue les efforts de réformes des trois pays dans les domaines du marché du travail, de la politique sociale, financière ainsi que fiscale. À l'origine, le point de départ du «baromètre» a été fixé à 100 pour chaque pays, malgré le fait qu'en comparaison, la Suisse avait une meilleure position de départ.

Fin septembre 2011, l'indice général de la Suisse était à 115,1 points, celui de l'Autriche à 113,0 et celui de l'Allemagne 109,0. Avec un gain de 0,9 points pour l'Allemagne et 0,7 points pour la Suisse, l'élan des réformes était assez bas pendant la période observée (d'octobre 2010 jusqu'en septembre 2011). L'Autriche a même dû escompter un léger recul de 0,1 points, signe d'une dynamique des réformes légèrement négative.

Alors que le marché du travail en Suisse n'a pas vu d'améliorations, l'indice partiel de la politique sociale se rétablissait, surtout grâce à une approche prometteuse pour l'assainissement de l'assurance-invalidité. En matière de réformes, la politique sociale se transforme de plus en plus en enfant terrible. En ce qui concerne la politique fiscale et financière, le bilan est également décevant: la volonté de réformes a été soit freinée, soit orientée dans la mauvaise direction par des facteurs exogènes, comme le franc fort.

Politique suisse du marché du travail – stagnation à un niveau relativement haut

Durant la période d'observation, la politique du marché de travail n'a connu ni de progrès, ni de régressions. Cela n'est pour autant pas inquiétant puisque le marché suisse du travail se distingue depuis toujours par une grande flexibilité. Dans ce contexte, il faut mentionner que le 26 septembre

2010 (juste avant la fin de la période de rapport pour le baromètre de réformes 2010), le référendum contre la révision de la loi sur l'assurance-chômage a été fortement rejeté. La révision vise au désendettement des caisses de l'assurance-chômage, supprime des incitations pernicieuses et facilite la réintégration sur le marché. Le message concernant la révision avait déjà été évalué dans le baromètre des réformes de 2008.

Politique sociale suisse – Pas assez d'efforts

En matière de politique sociale, la Suisse fait face à de grands défis. Malgré le fait qu'elle dispose, par son modèle des trois piliers, d'un système équilibré de prévoyance vieillesse, le financement de ce système n'est pas durable à cause de couvertures insuffisantes, de taux de conversion trop élevés et l'absence de prise en compte du développement démographique. Grâce à d'importants progrès dans l'assurance-invalidité, cet indice partiel s'est amélioré en comparaison avec l'année dernière de 96,6 à 99,1 points, ce qui est pourtant toujours en dessous de sa valeur initiale en 2002. Le 11 mai passé, le Conseil fédéral a présenté son premier train de mesures de la révision 6b de l'AI au Parlement, visant à la stabilité financière de l'assurance à la fin de la période de relèvement de la TVA, soit dès 2018 et d'achever le remboursement de la dette de l'AI envers le Fonds AVS d'ici à 2025. En outre, l'introduction d'un frein à l'endettement pour l'AI est envisagé. Le bilan pour l'AVS est décevant: Après six années de débats, les votations finales au Parlement ont définitivement rejeté la 11^e révision de l'AVS qui prévoyait l'uniformisation de l'âge de la retraite à 65 ans pour les hommes et les femmes, la flexibilisation des pensions, qui a un effet neutre concernant les incitations, et l'adaptation des retraites en fonction du fonds de compensation de l'AVS.

Politique financière et fiscale suisse – bilan décevant

L'indice partiel pour la politique financière et fiscale s'est dégradé pour la première fois depuis le début de la série de publications en 2002 de 0,7 points passant de 133,6 points à 132,9 points. Les points qui ont affecté le bilan de manière négative sont les mesures pour pallier au franc fort, l'inconséquence quant à la réalisation du programme de consolidation ainsi que l'échec de l'introduction d'un taux unique de la TVA. Ces points négatifs ont pu être compensés en partie grâce

à quelques améliorations dans le domaine de la régulation financière et de l'impôt anticipé. Au moins, les exigences du frein à l'endettement ont pu être respectées.

Innovation dans les domaines non-pertinentes à l'évaluation

Un point positif est l'élan de réformer dont la Suisse fait preuve dans des domaines qui ne sont pas considérées par le baromètre des réformes D A CH, mais qui sont d'une grande importance pour la croissance à long-terme et la stabilité économique et politique. Ainsi, la proposition d'un groupe d'experts concernant la problématique du «too big too fail» dans le secteur bancaire a mené à un processus de réforme exceptionnellement rapide pour la Suisse. Les nouvelles réglementations se vont bien au-delà de Bâle III et contiennent par les emprunts à conversion obligatoire (CoCos) aussi des approches innovatrices. En plus, le gouvernement s'est distancié des interventions dirigistes dans les modèles d'affaires des banques. Le chapitre spécifique sur la régulation des marchés financiers relate de manière extensive les différents défis pour les trois pays. En outre, la Suisse a négocié de nouvelles conventions de double imposition avec et l'Allemagne et la Grande-Bretagne qui prévoient la régularisation des avoirs non déclarés et un impôt libérateur pour les futurs revenus sur capital. En Allemagne, la mise en œuvre de ces conventions de double imposition rencontre une vive résistance, qu'on devrait également attendre de la part de Bruxelles.

Présentation à la presse: vendredi, 9 décembre 2011, 10h30, Bundespressekonferenz, Schiffbauerdamm 40, 10117 Berlin

Publication: Manfred Jäger, Thomas Puls, Robert Koza, Rudolf Walser et Martin Wermelinger

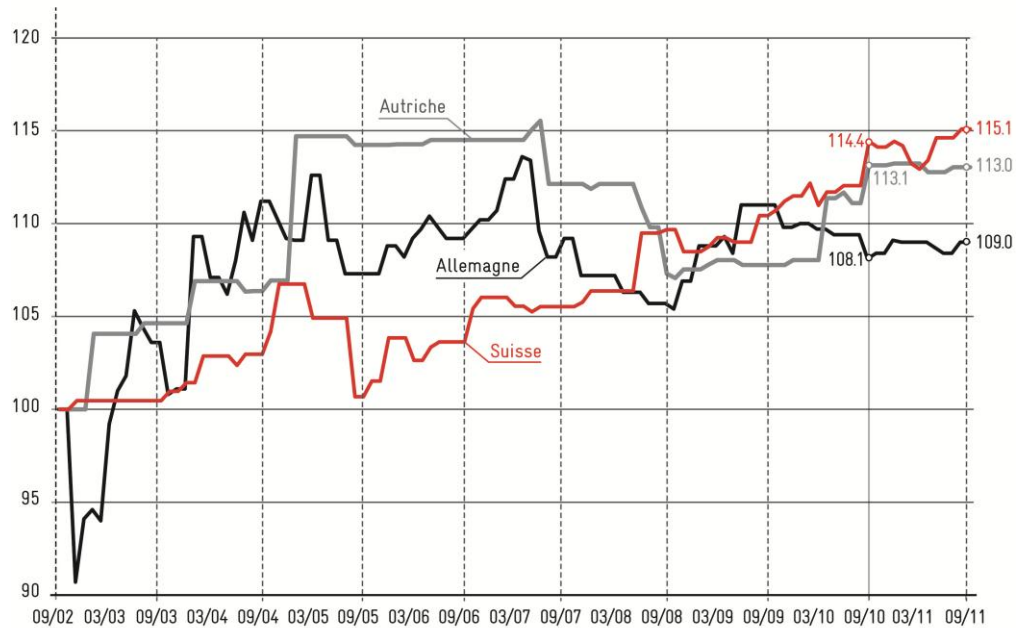
Download: <http://www.avenir-suisse.ch/12758/d-a-ch-reformbarometer-2011/>

Pour tout complément d'information: Martin Wermelinger, tél. +41 (0)44 445 90 05,
martin.wermelinger@avenir-suisse.ch

Illustration 1:

Baromètre des réformes Allemagne - Autriche - Suisse (D A CH): 2002-2011

Point de départ 2002=100; une augmentation exprime une dynamique des réformes

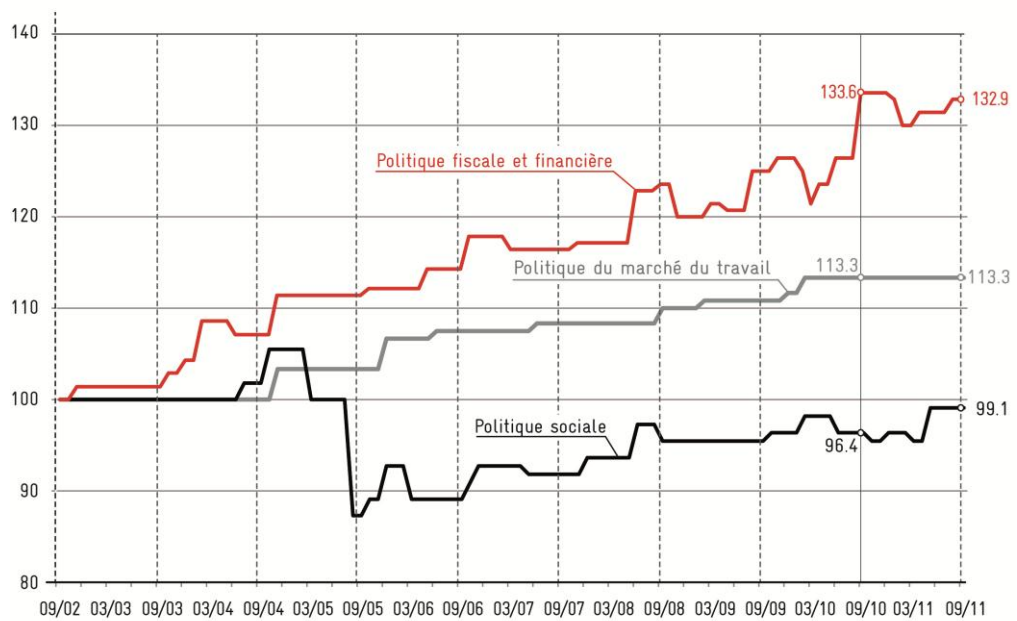


Sources: Avenir Suisse, Chambre fédérale de l'économie autrichienne, IW Cologne

Illustration 2:

Baromètre des réformes Suisse (indices partiels): 2002-2011

Point de départ 2002=100; une augmentation exprime une dynamique des réformes



Sources: Avenir Suisse, Chambre fédérale de l'économie autrichienne, IW Cologne